

Trame verte et bleue

Élodie SALLES

Chargée de mission Trame verte et bleue
MEEDDM

Bureau de l'intégration de la biodiversité
dans les territoires



Re sources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention : les risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement Durable et de la Mer

WWW.developpement-durable.gouv.fr

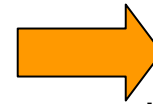
Trame verte et bleue

- Enjeux et contexte
- Les apports du Grenelle de l'environnement
- Objectifs, définition et dispositif
- Articulation avec les politiques de l'eau



Un contexte pré-existant

1992 Rio de Janeiro : Convention sur la diversité biologique
Sommet de la Terre



Biodiversité =
préoccupation majeure

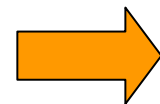
1995 : Stratégie paneuropéenne sur la diversité biologique et paysagère



Conservation des espèces,
protection des espaces

Approche globale
dynamique : « réseau
écologique européen »

2002 Johannesburg : Sommet développement durable



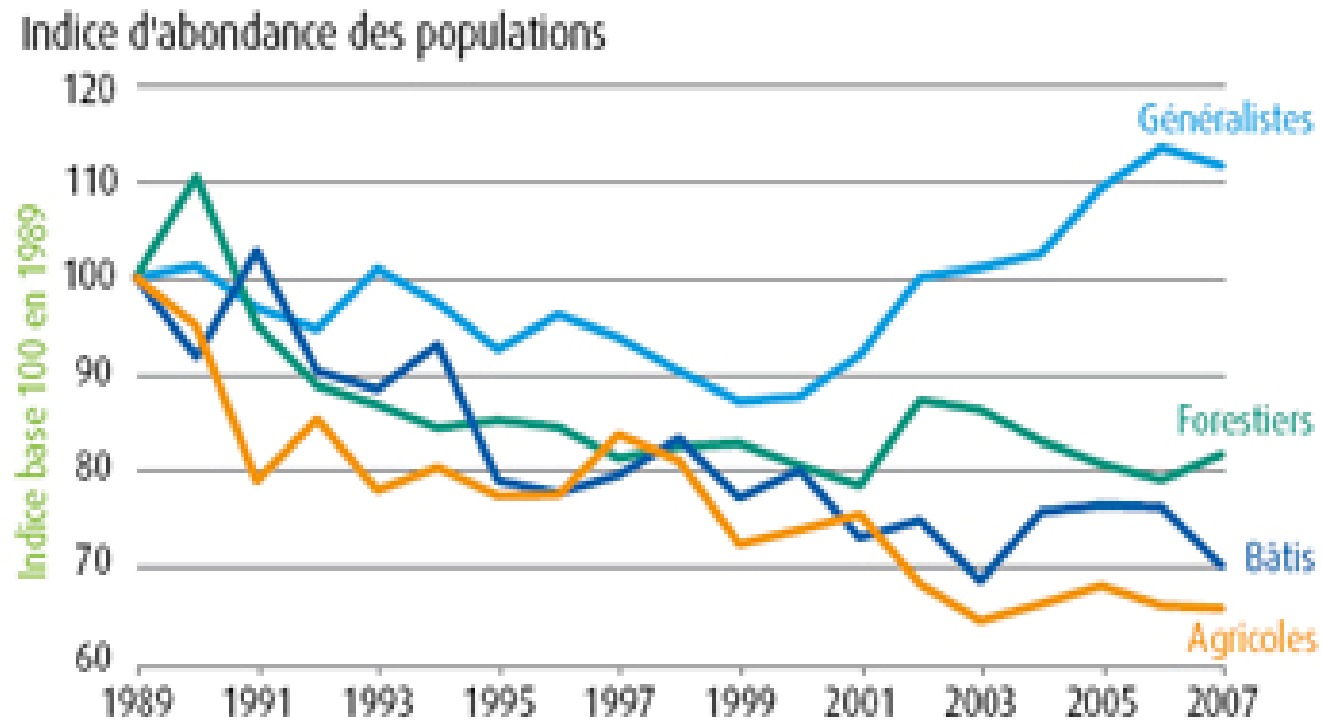
Objectif de réduction de
perte de biodiversité en
2010

2004: Stratégie française de la biodiversité

2006 : Actualisation stratégie européenne pour la biodiversité

La biodiversité menacée

Érosion de la biodiversité



Source : Muséum national d'histoire naturelle (France métropole).

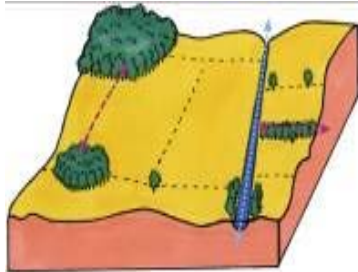
IFEN, 2006 : indicateur oiseaux communs en France (95 espèces)

*Indicateurs : Extinctions ou menaces sur des espèces protégées
mais aussi pression sur les espèces plus communes constatées au jour le jour*



La fragmentation

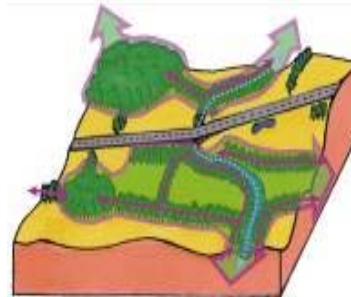
Fragmentation



Banalisation / simplification des écosystèmes

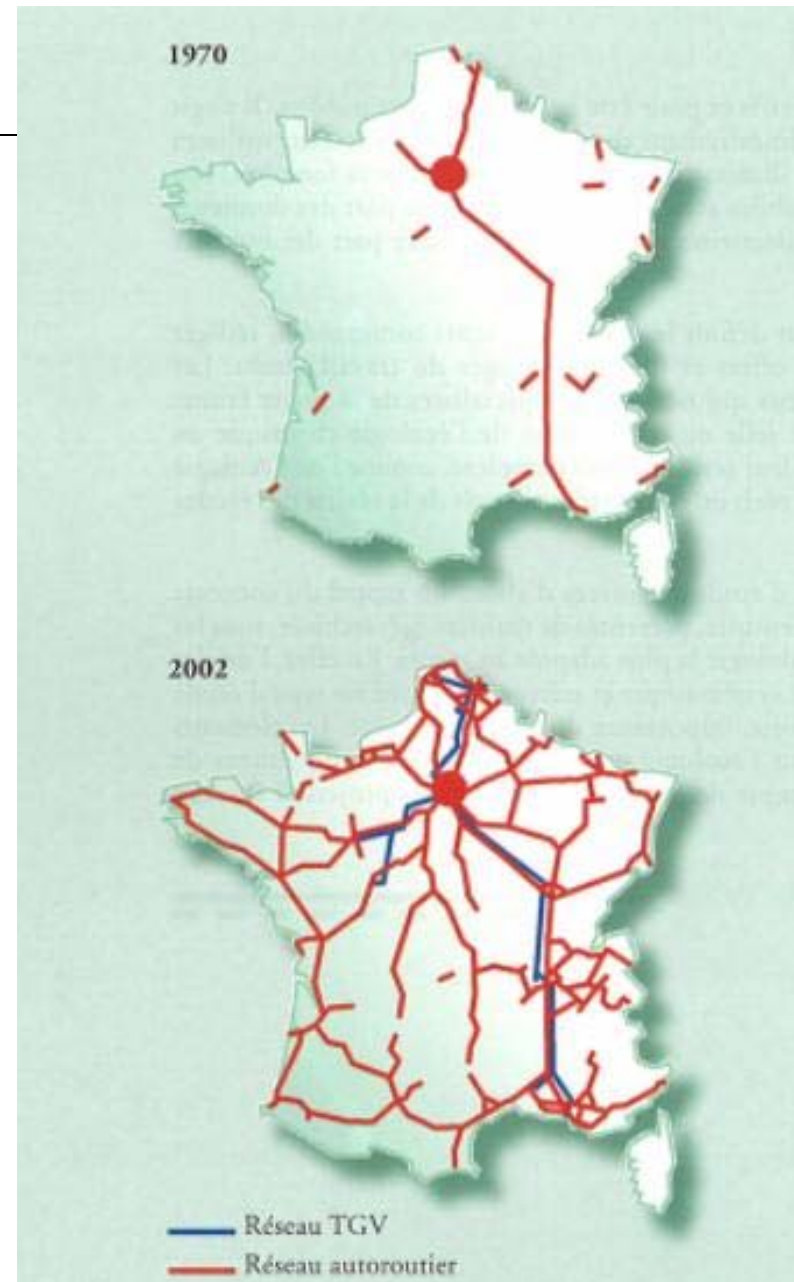


Consommation d'espace



Fragmentation isolement

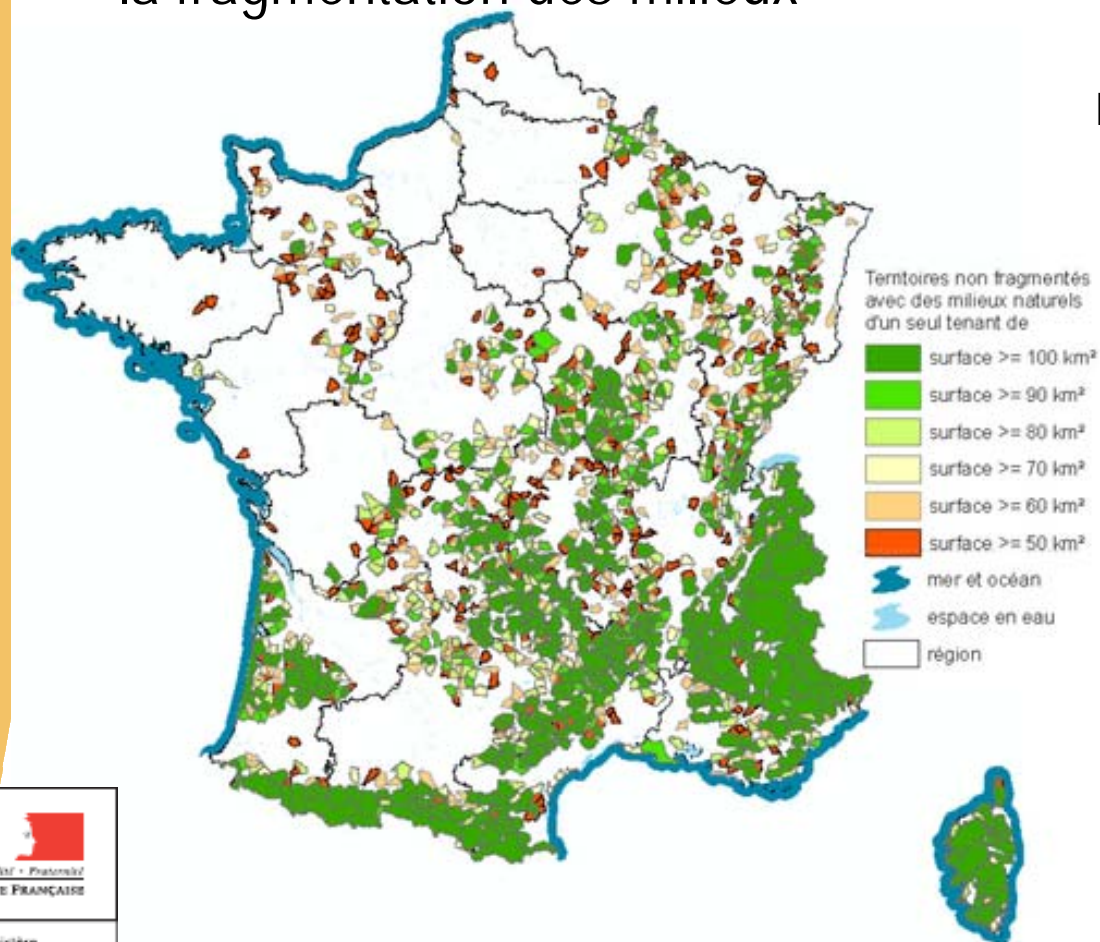
Source : AUDIAR 2005



Un contexte pré -existant

En France

Un constat :
la fragmentation des milieux



Des initiatives à différentes échelles de territoires :

Schémas, appels à projets,...

Régions : NPDC, Alsace, Rhône-Alpes, Ile-de-France,...

Département : Isère

Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels,...

Et un certain nombre de collectivités au travers de leur SCoT ou de leur PLU

La continuité écologique des cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques

...déjà au cœur des politiques de l'eau

Objectifs, outils réglementaires, démarches de planification
et instruments de mise en œuvre :

- ✓ La Directive Cadre sur l'Eau
- ✓ Le Règlement européen « anguille »
- ✓ La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006
- ✓ La police de l'eau : autorisations, déclarations,...
- ✓ Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les programmes de mesures associés
- ✓ Les programmes d'intervention des agences de l'eau
- ✓ Les Plans de Gestion des Poissons Migrateurs
- ✓ Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- ✓ Les contrats de rivière



Les apports du Grenelle

Engagement 73 : Trame verte et bleue

Gestion intégrée du territoire,
outil d'aménagement du territoire,
biodiversité ordinaire



Comité opérationnel (COMOP) TVB de 2007 à 2009

Pilote : sénateur Paul RAOULT

Co-chefs de projets : C. Barthod (MEEDDM) + V. Graffin (MNHN)

Appui technique : Cemagref, MNHN, ONEMA, SETRA

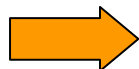
Membres : Collectivités, Partenaires socio-économiques, ONG



Analyse des expériences, concepts et méthodes



Propositions législatives : projets de lois grenelle I et II



Propositions d'orientations nationales = cadre



Les projets de lois Grenelle

Grenelle I : loi du 3 août 2009 de programmation

relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

Art 23,24,26 et 29 : objectif de création d'une trame verte et bleue d'ici fin 2012

Grenelle II : projet de loi portant engagement national

pour l'environnement

Art 45 et 46 : définition et objectifs de la TVB, dispositif de la TVB, lien avec les SDAGE dans le code de l'environnement

Art 5 à 10 : intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans le code de l'urbanisme (DTADD, SCoT, PLU, CC)

Sept 2009 : lecture au Sénat => petite loi adoptée le 8 octobre 2009



lecture à l'assemblée programmée début 2010

Projet de loi

Les 6 objectifs de la TVB

Préservation et remise en bon état des continuités écologiques

- 1° Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique ;
- 2° Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;
- 3° Atteindre ou conserver le bon état écologique ou le bon potentiel des eaux de surface et des écosystèmes aquatiques;
- 4° Prendre en compte la biologie des espèces sauvages ;
- 5° Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvage ;
- 6° Améliorer la qualité et la diversité des paysages .

Projet de loi

La définition de la TVB

Composante verte :

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité
dont tout ou partie des espaces protégés

+ corridors écologiques permettant de les relier

+ surfaces en couvert environnemental permanent

Composante bleue :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

+ zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE,
notamment les ZHIEP

+ autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux
et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité



Projet de loi

La définition de la TVB



Trame « verte et bleue » = deux composantes

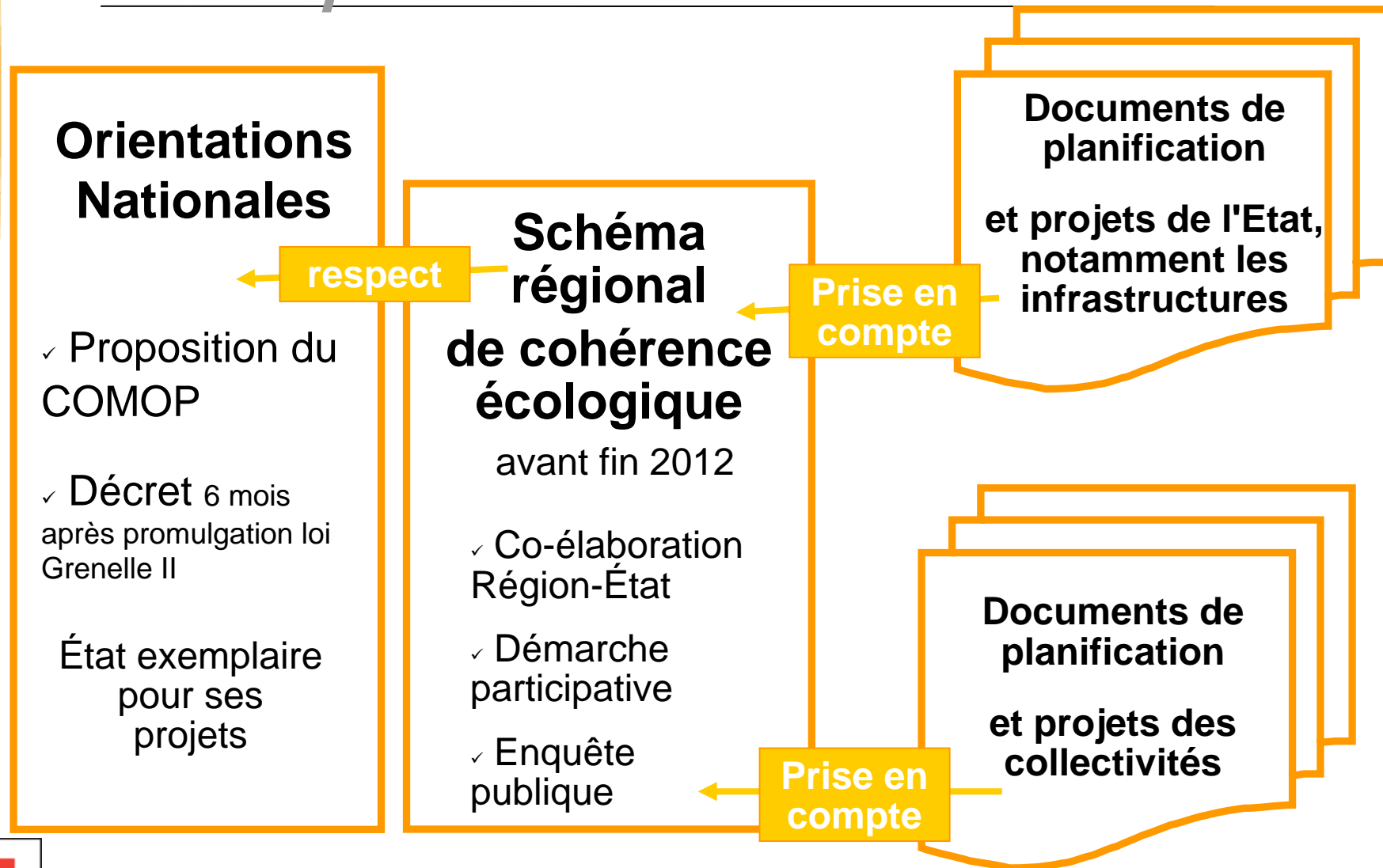
➔ *complémentaires*

➔ *importance des interfaces*

➔ *nécessité de gestion intégrée des milieux*

Projet de loi

Le dispositif de la TVB



Imbrication des échelles : cohérence des enjeux et vision adaptée au territoire

Les orientations nationales : cadre national en construction

➔ Projets de guides pour les décideurs et les techniciens

1. Enjeux et principes de la Trame verte et bleue
2. Appui méthodologique
à l'élaboration régionale de la Trame verte et bleue
3. Prise en compte par les infrastructures linéaires de transport de l'État

Rédaction menée par l'équipe projet :
DEB, CEMAGREF, MNHN, ONEMA, SETRA

Projet de guide 1 - les choix stratégiques

1. La TVB, une politique en faveur de la biodiversité
2. La TVB, pilier de l'aménagement des territoires
3. Une prise en compte des activités humaines et des enjeux socio-économiques
4. La TVB : le respect du principe de subsidiarité et une gouvernance partagée
5. Des critères de cohérence nationale
6. Une nécessaire cohérence entre l'ensemble des politiques publiques
7. La mobilisation d'outils existants et l'enjeu de la maîtrise d'ouvrage
8. L'identification cartographique de la TVB par les documents d'urbanisme
9. La TVB et les infrastructures
10. Mobilisation des connaissances et organisation du suivi/évaluation

TVB et politiques de l'eau

La TVB n'a pas vocation à remettre en cause
les politiques de l'eau en vigueur

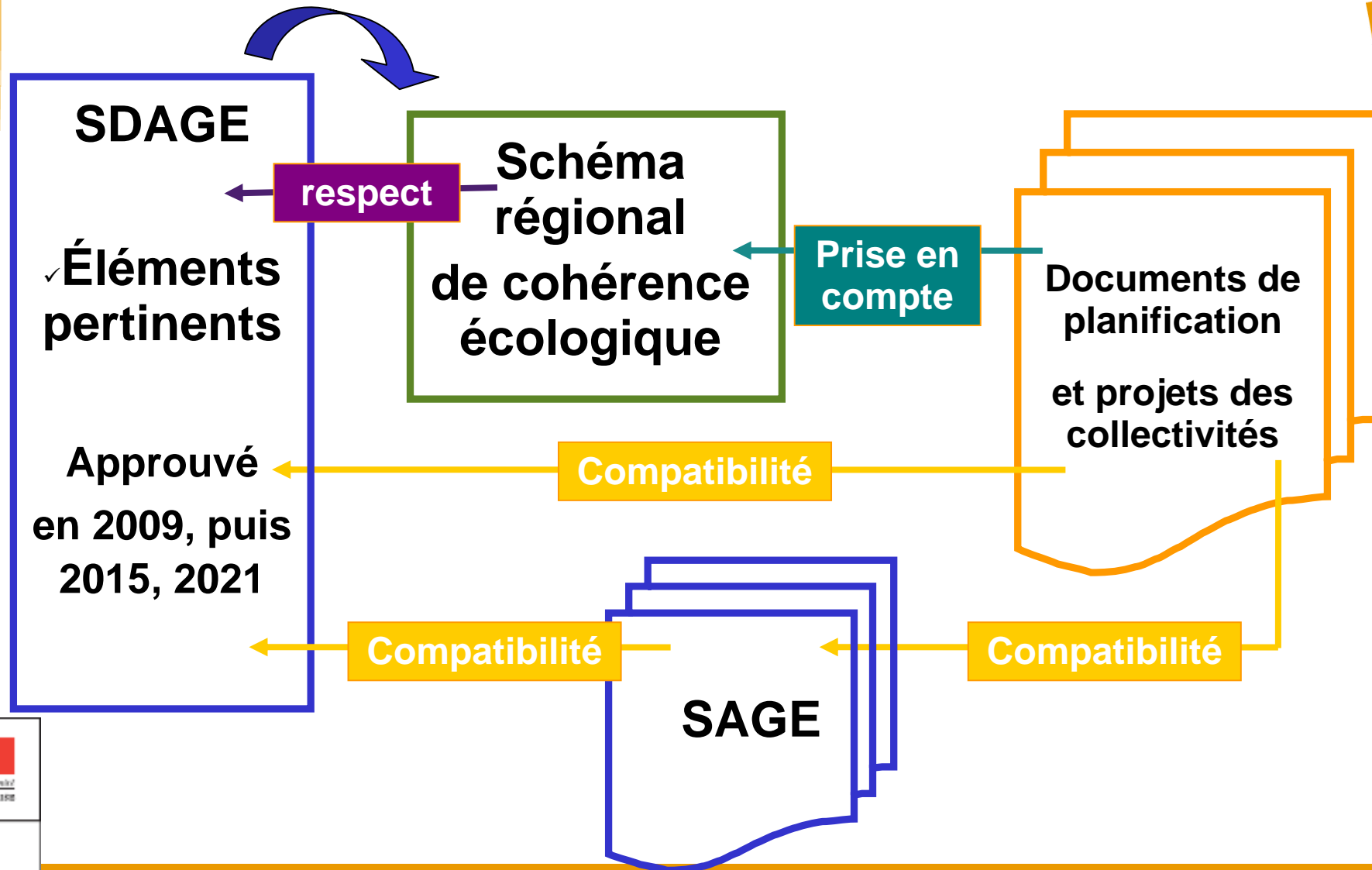
La TVB =

- s'appuyer sur les démarches lancées et en cours, capitaliser et s'appropriier au niveau régional :
 - les connaissances acquises
 - les priorités identifiées (cycle de 6 ans DCE)
 - les travaux réalisés

- les compléter si besoin

TVB et politiques de l'eau : liens juridiques

Comprend la mise en place de la Trame Bleue



Projet de loi

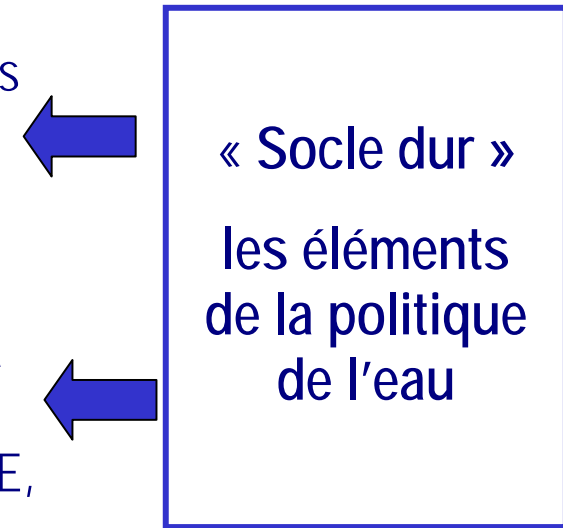
La définition de la TVB

Composante bleue :

✓ cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés
=> source : classement par le préfet de bassin
- pas d'interférence

✓ + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
=> source : SDAGE, programmes de mesures, SAGE, autres documents / inventaires validés

✓ + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité
=> recommandations projet de guide méthodologique



Compléments possibles

La Trame bleue – composante zone humide contenu du projet de guide

- **Zones humides prioritaires pour les objectifs DCE :**
 - les zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP)
 - ZH fonctionnelles identifiées et validées / SDAGE, SAGE ou non
 - appui sur méthodologie en cours – GN zones humides
- **Autres ZH pour des objectifs biodiversité plus larges :**
 - faune semi aquatique
 - trame verte

Compléments à la composante aquatique des SRCE

Projet de guide méthodologique

Espaces de mobilité des cours d'eau identifiés et validés = interface vert-bleu



Enjeux identifiés dans des SAGE, contrats de rivière, PNR...

=> Privilégier les démarches collectives
=> Priorités au regard des actions engagées et des objectifs 2015

Besoin identifié de restauration pour des enjeux d'espèces ou habitats non déjà visés par les outils « eau » : Natura 2000, aménagements pour faune semi-aquatique,...

Intégration d'office

Autres cours d'eau, canaux, parties de cours d'eau et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité



Passage à loutre sur la Cildane (commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze) (RN 89). Aménagement efficace de banquettes latérales à l'intérieur de l'ouvrage le long de la paroi.

La Trame verte et bleue

Le schéma régional de cohérence écologique un atout pour :

- Une appropriation régionale des enjeux des bassins :
 - infos importantes sur la connaissance (pressions, enjeux dans les états des lieux, inventaires,..)
 - stratégie de priorisation des interventions
 - rôles privilégiés des MISE, DIREN-DREAL, agences de l'eau, ONEMA et des SAGE !
- La mise en œuvre des outils réglementaires :
renforcer la lisibilité
pour le rétablissement de continuités écologiques
par les services de police de l'eau et les préfets
- Les milieux à l'interface terrestre – aquatique
 - faire converger les opérations de restauration
 - relations zones humides et rivières, ripisylve



Pour en savoir plus

Site internet du grenelle de l'environnement :

<http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr/trameverteetbleue/>

elodie.salles@developpement-durable.gouv.fr

Le référent TVB de votre DIREN-DREAL !